

Service concerné : DDT 05 -Service de l'Agriculture et des Espaces Ruraux - 3 place du Champsaur – BP 50 026– 05001 GAP Cedex

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE :

L'article D331-4-1 créé par Décret No 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture et par affichage en mairie.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier en DDT.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistrement	Délai 2 mois	Demandeur	Superficie demandée	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)	
					Commune(s)	N° des parcelles demandées		
05 2021 0058	07/09/21	07/11/21	GAEC LA FERME DU GRAND BOIS	295 ha 19 a 88 ca	MONTJAY	Section D : 111	BARNEAUD Andrée	
						Section G: 504		BOREL Suzanne
						Section B : 468, 662		CHANIET Marilyn
						Section A : 36		Époux BAFFERT
						Section B : 365 à 367, 371 à 373, 466, 470, 471		
						Section C : 128, 211		indivision BOREL
						Section G : 117, 119, 125, 177, 399, 505		
					Section A : 153 à 158, 770	MARTINI Laurent		
					Section B : 427	RABASSE MC		
					Section B : 375	RABASSE Yves		
	MOYDANS	Section A : 175, 176, 184, 227	TRUPHEMUS Guy Daniel					
	RIBEYRET	Section B : 314, 316, 317	COMMUNE DE RIBEYRET					
		Section A : 258	TRUPHEMUS Guy Daniel					
		Section B : 281, 285, 288						
		Section C : 69, 70, 73, 75, 484, 485, 508 à 512, 515, 516, 525 à 528, 575, 576, 578, 585, 586,						

					592, 594, 596, 598 à 601, 603, 605, 616, 619, 620, 622 à 625, 627, 684, 774, 782, 784, 785, 804, 819, 821, 829, 839, 843, 871, 878	
				ROSANS	Section E : 531 à 533, 548 à 550, 552 à 556, 563 à 566, 574, 575, 711, 828 à 830, 856, 858, 859, 932, 945, 1185, 1188, 1190	BONNET CHARASSE Denise
					Section E : 203 à 205, 209, 211, 213, 216 à 221, 223, 832, 833	Époux BAFFERT
				SORBIERS	Section A : 343, 518, 863 Section B : 165, 167	BONNET CHARASSE Denise
					Section A : 93, 99 à 101, 106, 121, 122, 130 à 133, 139, 140, 215, 216, 292, 294, 297, 302, 306, 307, 416, 419, 497 à 499, 502 à 506, 548, 552, 580, 761, 762, 775, 820, 861, 894, 1013 Section B : 4, 9, 44	Époux BAFFERT
					Section B : 112, 120, 121	FEE Philippe
					Section B : 219, 220, 223, 224, 233 à 235, 244, 627, 633	Indivision BOREL
				ST ANDRE DE ROSANS	Section E : 105, 106, 164, 341, 344, 346 Section A : 350 à 352, 359 à 362, 364 à 366, 386, 387, 426, 427, 429, 652 à 654, 1116 Section B : 1, 2, 4, 6, 12, 72, 73	BONNET CHARASSE Denise TRUPHEMUS Guy Daniel
					Section A : 1249	TRUPHEMUS Jean Marie
				ROUSSIEUX (26)	Section B : 28, 34, 35	BONNET CHARASSE Denise